Préface

Exorciser le péché d'orgueil

PHILIPPE MARINI

Depuis de nombreuses années, je rapporte devant le Sénat les textes les plus divers en matière de législation financière, touchant à l'organisation des marchés, à celle du secteur des banques et des compagnies d'assurances, à l'épargne et à l'information du public. Or, dès la fin des années 1980, les règles du jeu prévalant dans ces domaines ont littéralement explosé. Bien des concepts auxquels nous avons été formés ont été battus en brèche par la globalisation, et emportés par une vague d'origine anglo-saxonne devant laquelle aucun barrage n'était réaliste… Même l'esprit critique ne pouvait plus s'exprimer ! C'est ainsi que les principes de valorisation des actifs financiers dans les bilans, le mode de transmission des risques entre les professions réglementées et le marché, les méthodes de cotation des valeurs ont été révolutionnés, à la satisfaction des professionnels et dans l'indifférence et l'incompétence générales des assemblées politiques et des opinions publiques…

J'ai, par exemple, le souvenir d'avoir timidement évoqué en 2003, lors de la discussion de la loi dite « de sécurité financière », les procédures et la documentation utilisées par les agences de notation et les conflits d'intérêt auxquels elles peuvent être exposées. Il m'avait été répondu par l'excellent ministre de ce moment-là qu'il ne s'agissait que de rapports contractuels, et qu'il fallait laisser les clients de ces agences définir leurs besoins et leurs attentes. Nul pourtant ne pouvait alors ignorer le rôle vital de nœud d'informations joué par ces prestataires de services, hors de tout système de régulation et de contrôle externe. Lors de la transposition de la directive communautaire sur les marchés d'instruments financiers, je me suis efforcé d'encadrer par quelques principes l'abandon, au profit des banques d'investissement, de la notion de concentration des ordres de Bourse sur

© Groupe Eyrolles – © Les Echos Editions

un marché réglementé. Je me suis par ailleurs attaché à signaler le caractère consanguin des groupes d'experts chargés aussi bien de redéfinir les normes comptables que de veiller à la standardisation de certaines opérations financières. Le plus souvent, j'ai eu le sentiment d'être « *vox clamans in deserto* »…

Et voici que la crise venue, ces sujets se placent au centre des grands enjeux politiques internationaux. Le décrochage des Bourses, le marasme immobilier, la remise en cause d'un modèle dont le développement apparaissait sans limite, tous ces événements éclairent d'une lumière crue nos contradictions, nos conformismes, nos lâchetés. En d'autres termes, les hommes d'État, les économistes, les financiers d'aujourd'hui n'ont d'autre choix que de se projeter dans un monde nouveau, tout en gérant les conséquences douloureuses de la réduction d'activité ou de la récession. C'est une chance et un péril tout à la fois. La chance, tout d'abord, d'élaborer des idées, des méthodes, des règles du jeu qui vaudront sans doute pour une génération au moins. Le péril de ne pas savoir communiquer avec une opinion publique trop habituée aux protections multiples de nos sociétés développées. Dans de telles périodes, la recherche des boucs émissaires n'est jamais très loin, et chacun sait à quels débordements elle peut conduire.

À la veille d'une année 2009 qui sera celle de tous les périls, je suis particulièrement heureux d'ouvrir cet ouvrage collectif, qui, sous le patronage de Turgot, est une vraie réflexion pluraliste sur les enjeux majeurs de l'économie financière d'aujourd'hui. La crise redistribue les fortunes et le pouvoir. Les membres du Cercle Turgot, par ces regards croisés, en appellent à la liberté d'esprit et à la critique. Nul parmi nous n'a de certitude, à l'exception de deux convictions. En premier lieu, le juste équilibre entre, d'une part, la capacité d'innovation et le dynamisme des marchés et, d'autre part, leur régulation, au nom de l'intérêt général, est bien l'enjeu essentiel sur lequel nos États et leurs dirigeants seront jugés par l'avenir… Ensuite, l'économie de marché doit retrouver sa vocation, qui est précisément d'assurer le financement optimal des activités économiques : si les arbres ne montent pas jusqu'au ciel, la technique financière ne saurait davantage se substituer à l'économie réelle. J'exprimerai enfin le souhait que ces réflexions contribuent à exorciser le péché d'orgueil qui me paraît avoir été le ferment universel de la crise.

© Groupe Eyrolles – © Les Echos Editions